

Strasbourg, le 11 septembre 2019

La Rectrice

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Madame l'IA-DASEN du Bas-Rhin

s/c de Madame l'IA-DASEN du Haut-Rhin

Rectorat

Pôle organisation scolaire  
et politiques éducatives  
Délégation Académique  
à l'Action Culturelle

Affaire suivie par  
Raphaël Sager

Téléphone : 03 88 23 39 06

Mél.  
[raphael.sager@ac-  
strasbourg.fr](mailto:raphael.sager@ac-strasbourg.fr)

Référence : 2019-310

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

**Objet : Appel à projets « À l'École du Développement Durable »**

**P.j. : Le cahier des charges et le dossier d'inscription du dispositif « A l'école du développement durable »**

L'appel à projets « **A l'école du développement durable** » permet de mener des **projets éducatifs** en lien avec le **développement durable**. Destiné à **tous les niveaux des classes de collèges et de lycées**, cet appel à projets peut constituer un prolongement de **l'enseignement dans de nombreuses disciplines** mais également donner lieu à un **travail transversal et pluridisciplinaire** ou s'inscrire dans une **démarche globale de développement durable d'établissement**.

Proposé par la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) **Grand Est, EDF en Alsace, Société Générale** et **l'académie de Strasbourg**, ce dispositif permet d'obtenir un **soutien financier** (montant moyen de 500 €) pour la réalisation d'un projet éducatif.

**Tous les projets innovants en lien avec le développement durable** - notamment ceux portant sur « **la transition écologique et la transition énergétique** », le « **changement climatique** », la « **mobilité douce** », les « **circuits courts alimentaires** », les liens « **santé-environnement** », et la « **gestion des déchets et/ou le recyclage** » - **pourront être soutenus**.

Les dossiers d'inscription doivent parvenir complétés à la Délégation académique à l'action culturelle (Daac) de l'académie de Strasbourg avant le **8 novembre 2019** (date limite de dépôt des dossiers).

L'appel à projets « **A l'école du développement durable** » est complémentaire de l'appel à projets « **Protéger l'environnement, j'adhère !** » (PEJ), **coordonné** par **l'association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace** (Ariena). Il peut donc être sollicité indépendamment ou conjointement au dispositif PEJ. Cependant, le soutien d'un projet par l'un de ces deux dispositifs n'implique pas obligatoirement son soutien par l'autre (les jurys -composés des représentants des partenaires de chaque dispositif- étant indépendants).

Pour plus de précisions, vous pouvez retrouver, sur les [pages EDD du site de l'académie](#), un [tableau récapitulatif des différents dispositifs académiques en lien avec le développement durable](#) ou contacter Raphaël Sager, chargé de mission éducation au développement durable à la Daac ([raphael.sager@ac-strasbourg.fr](mailto:raphael.sager@ac-strasbourg.fr) 03 88 23 39 06).

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets académique qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

Pour la Rectrice et par délégation  
La déléguée académique à l'action culturelle



Peggy Gattoni

*Liens utiles :*

- Les pages « Éducation au développement durable » du site académique :

[www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd)

Pour les dispositifs académiques, « Élaborer un projet », puis « Les appels à projets locaux » :

[www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd/elaborer-un-projet/les-appels-a-projets-locaux](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd/elaborer-un-projet/les-appels-a-projets-locaux)

- Les pages dédiées au dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! » sur le site de l'Ariena :

[www.ariena.org/pej](http://www.ariena.org/pej)

**Avec le soutien de nos partenaires :**

